

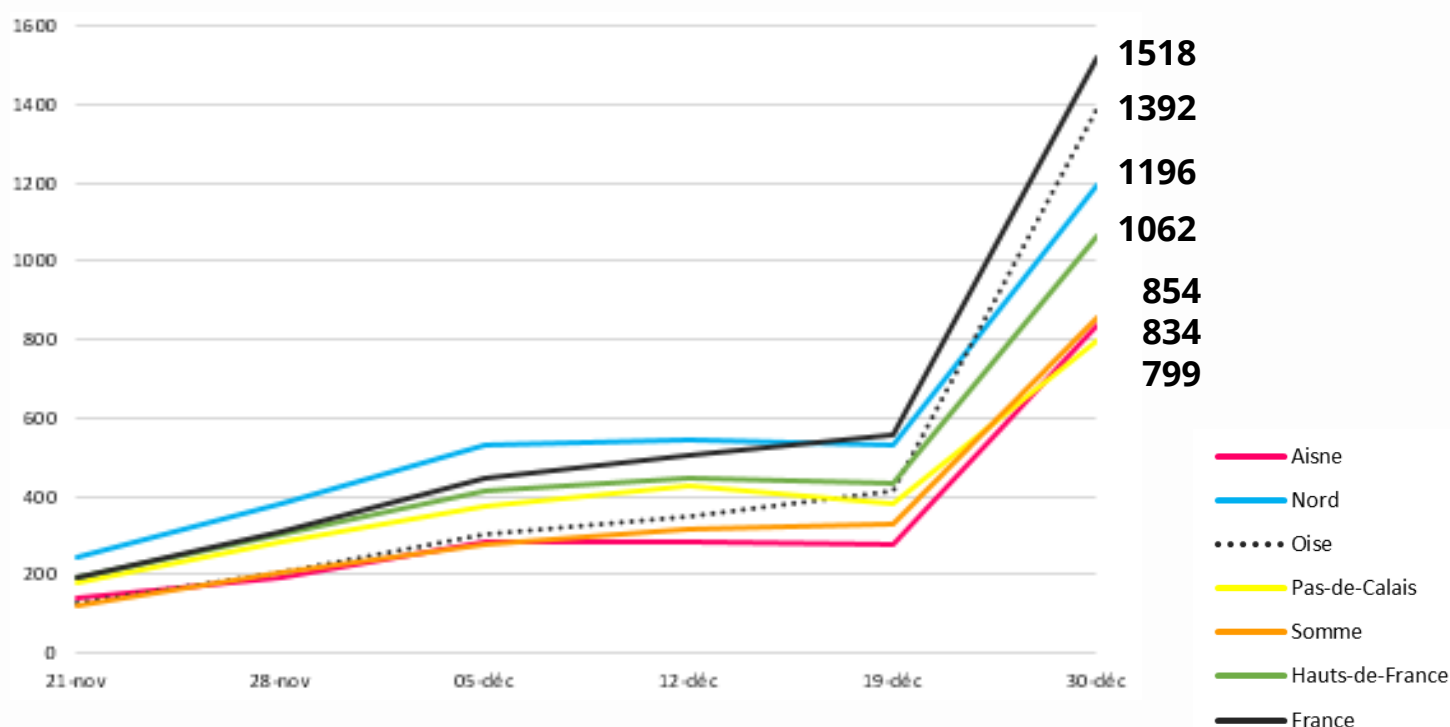
Le mot de France Assos Santé Hauts-de-France

Voici les dernières actualités liées à l'épidémie Covid-19. Les contaminations ont été très nombreuses durant les fêtes de fin d'année. Le taux d'occupation des lits de réanimation par des patients Covid-19 dans notre région est de 61%.

Nous serons vigilants et vous tiendrons informés de l'évolution hospitalière dans le mois qui vient.
Prenez soin de vous.

L'équipe de France Assos Santé Hauts-de-France

L'incidence



Le taux d'incidence pour 100 000 habitants (cumul 7 jours) du 23 au 30 décembre :

- **France entière : 1518** (193,2 au 21 novembre)
- **Hauts-de-France : 1062** (193,1 au 21 novembre)

Avec l'apparition du variant Omicron très contagieux, l'incidence des nouveaux cas de Covid-19 s'est envolée avec des taux jamais connus jusque-là. Cependant, la vaccination montre ses effets (cf. p3) sur le nombre de personnes hospitalisées (tout de même en nette augmentation).

La vaccination ouverte aux enfants de 5 à 11 ans



Conformément aux avis du Comité consultatif national d'éthique du 16 décembre, de la Haute autorité de santé (HAS) du 20 décembre et du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale du 21 décembre, **la vaccination Covid-19 a été élargie à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans.**

Depuis le 15 décembre, la vaccination était déjà ouverte aux enfants de 5-11 ans à risque de formes graves de Covid-19.

Les enfants de moins de 12 ans ne sont toujours pas soumis au Pass sanitaire.

Le schéma vaccinal, hors exceptions, est le suivant : 2 doses espacées d'au moins 3 semaines.

A ce jour, les 5-11 ans ne sont pas concernés par la dose de rappel, de même que les 12-17 ans.

Evolution des règles d'isolement et de quarantaine

Afin de tenir compte de l'évolution rapide de la diffusion du variant Omicron en France, **les durées d'isolement et de quarantaine évoluent dès le 3 janvier 2022.**

Les premières données virologiques disponibles pour le variant Omicron montrent une durée d'incubation du variant Omicron plus rapide que pour les précédents variants, allant en faveur d'une réduction possible de la durée d'isolement.

A partir du 3 janvier 2022, les règles d'isolement sont les mêmes pour les personnes positives quel que soit le variant (Delta ou Omicron).

- 1- Pour les personnes positives ayant un schéma vaccinal complet (rappel réalisé conformément aux exigences du Pass sanitaire) et pour les enfants de moins de 12 ans :

L'isolement est désormais d'une durée de 7 jours (pleins) après la date du début des signes ou la date

- 2- Pour les personnes positives ayant un schéma vaccinal incomplet (rappel non réalisé) et pour les personnes non-vaccinées

L'isolement est de 10 jours (pleins) après la date du début des signes ou la date du prélèvement du test positif.

- 3- Pour les personnes cas contact ayant un schéma vaccinal complet (rappel réalisé conformément aux exigences du Pass sanitaire)

Il n'y a plus de quarantaine, néanmoins les personnes cas contact doivent appliquer de manière stricte les mesures barrières, et notamment le port du masque en intérieur et en extérieur, limiter leurs contacts, éviter tout contact avec des personnes à risque de forme grave de Covid, et télétravailler dans la mesure du possible.

En outre, les personnes cas contacts doivent réaliser un test TAG ou RT-PCR dès qu'elles apprennent qu'elles sont cas contacts, puis effectuer des autotests à J2 et J4 après le dernier contact avec la personne positive.

- 4- Pour les personnes cas contact ayant un schéma vaccinal incomplet et pour les personnes cas contacts non-vaccinés

Ces personnes doivent respecter un isolement d'une durée de 7 jours (pleins) à compter de la date du dernier contact.

La vaccination

Au 26 décembre,

4 624 210 habitants de la région ont reçu au moins une injection, soit 91,1% du public éligible.

4 560 327 habitants de la région sont pleinement vaccinés, soit 89,9% du public éligible.

2 017 407 habitants de la région ont reçu une dose de rappel soit 39,8% du public éligible.



L'hospitalisation (dont la réanimation Covid)

	01-déc		15-déc		29-déc	
	Hospita- lisation	dont réa- nimation	Hospita- lisation	dont réa- nimation	Hospita- lisation	dont réa- nimation
Aisne	93	19	80	17	91	23
Nord	413	94	548	144	640	141
Oise	179	15	216	26	255	35
Pas-de-Calais	149	24	218	41	218	49
Somme	102	13	125	14	126	18
Hauts-de-France	936	165	1187	242	1330	266

Au 29 décembre, **266** personnes étaient simultanément hospitalisées en réanimation et soins intensifs pour cause de Covid-19 dans les Hauts-de-France.

En comparaison, **499** personnes étaient admises en réanimation au plus fort de la 3e vague (avril 2021).

Nombre d'entrée en soins critiques chez les personnes vaccinées et non vaccinées en France

Localisation

France entière



Mise à jour : 19/12/2021

Nombre d'entrées en soins critiques chez les personnes non vaccinées

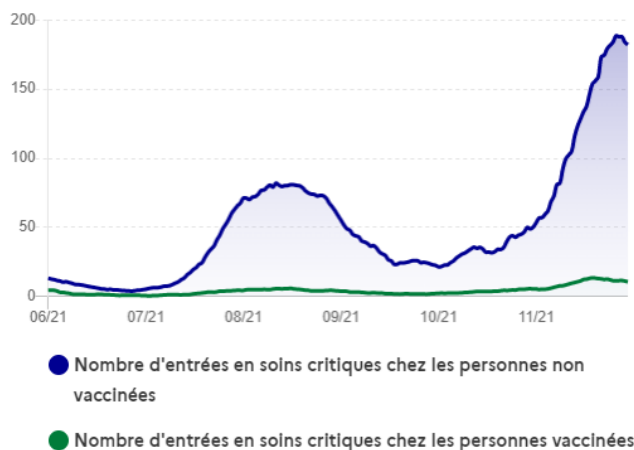
182.07

⬆️ 1.61 % en 7j

Nombre d'entrées en soins critiques chez les personnes vaccinées

10.70

⬆️ -15.46 % en 7j



Ce graphique signifie que pour 1 million de personnes non vaccinées, 182 sont admises en soins critiques (réanimation, soins intensifs ou en unité de surveillance continue) tandis que ce sont 10 personnes admises dans les mêmes services pour 1 million de personnes vaccinées.

Source : data.gouv.fr

Nous contacter



France Assos Santé Hauts-de-France

10 rue Baptiste Monnoyer 59000 LILLE
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
www.hauts-de-france.france-assos-sante.org

Suivez-nous sur



01 53 62 40 30

La ligne de France Assos Santé

Président

Pierre-Marie LEBRUN

Coordinatrice régionale

Aurélien CASSARIN-GRAND

Chargée de gestion administrative

Amélie LAROCHE

Chargés de mission

Clément BAILLEUL

Maureen POLLART

hauts-de-france@...

06.25.47.08.09
acassarin-grand@...

03.66.32.18.88
alaroche@...

07.56.34.09.08
cbailleul@...

06.42.60.00.44
mpollart@...

@ france-assos-sante.org